

Convocation le : 03 avril 2018

Compte-rendu affiché le : 16 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix avril, à 19 heures, heure légale, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine FENELON, Maire Adjoint.

Etaient présents : Messieurs BAYARD Léon, GOEMAERE Richard, JOSSE Michel, LEJEUNE Jean-Marie, LERCH Didier, LESENNE Olivier, Mmes FENELON Catherine, THUILLIER Christiane, DAMADE Claudie.

Etaient absents : M. BONNARD Yannick, DE ANDRIA Thierry (qui avait donné pouvoir à GOEMAERE Richard), LAMOTTE Bernard (qui avait donné pouvoir à FENELON Catherine) Mmes BONVARLET Lina, GRICOURT Catherine (qui avait donné pouvoir à THUILLIER Christiane), ROUSSEL Sabine

ORDRE DU JOUR

Le procès-verbal du conseil du 02/03/2018 est adopté à l'unanimité.

1 NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION 2018 DES TAXES DIRECTES LOCALES

L'entrée de la commune d'Allery dans la CC2SO nécessite de réviser nos taux d'imposition en fonction de ceux de cette intercommunalité. Comme la CC2SO n'a pas encore voté ses taux, Monsieur le maire a rencontré son Directeur Général pour nous indiquer le nouveau mode de calcul. L'addition des taux communaux et intercommunaux ne devant pas excéder le % du total de ces dernières années, afin de ne pas augmenter la part des contribuables.

Taxe d'habitation	8.62 % pour un produit de	43 487 €
Taxe sur les propriétés bâties	6.33 % pour un produit de	26 028 €
Taxe sur les propriétés non bâties	16.11 % pour un produit de	10 825 €
CFE	10.81 % pour un produit de	1 945 €

Le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité

2 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de	1 172 166 €
Dépenses et recettes de fonctionnement	866 288 €
Dépenses et recettes d'investissement	305 878 €

Budget approuvé à la majorité

contre = 2 (R. GOEMAERE et pouvoir Th DE ANDRIA)

Abstention = 0 pour = 10 (8 présents +2 pouvoirs)

3 - SUBVENTIONS 2018 :

Comité des Fêtes	1 800 €
A.S.2.A.	3 000 € - Frais de connexion Internet
Fanfare Alléroise	2 150 €
ACPG CATM	750 €
Tennis de Table	1 150 €
Les Ch'tis de la Boule	300 €
Ch'L'Insoële	200 €
Forain	300 €
Subventions approuvées à l'unanimité	

4 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 ASSAINISSEMENT

Recettes d'investissement	176 127 €
Dépenses d'investissement	138 314 €
Dépenses d'exploitation	116 929 €
Recettes d'exploitation	405 143 €

Ce budget primitif est approuvé à l'unanimité.

5 - QUESTIONS DIVERSES

► Dans le cadre d'une opération de réorganisation interne, la Nantaise des Eaux Services va transférer ses activités à SUEZ EAU France le 30 juin 2018. La commune doit donc autoriser le transfert de notre contrat de délégation de service public en permettant au Maire de signer un avenant. Rien ne changera en terme de tarif et des services rendus aux usagers.

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité.

► Lors du dernier conseil d'école il a été annoncé que 77 élèves étaient inscrits pour la prochaine rentrée. Effectif en vigilance. L'inspectrice du secteur viendra vérifier l'effectif courant septembre.

► Chemin Latéral : après délibération la signalisation pour la circulation mise en place est maintenue.

► Déchetterie d'Hallencourt : Un accord tripartite est en négociation entre Trinoval, la CABS et la CC2SO. En attendant les allérois peuvent continuer à se rendre à la déchetterie. Une fois cet accord définitif signé (pour le 31 mai 2018), le président de Trinoval nous a assuré que nous aurions une prolongation de 5 ans pour cet usage.

► Course cycliste du 26 mai 2018 : Madame l'Adjointe demande des signaleurs, sont volontaires Michel JOSSE et Jean-Marie LEJEUNE. Rendez-vous à 8 h 30 le samedi matin pour l'installation des barrières de sécurité.

Comme tous les ans la commune offre une coupe lors de cette course, il est demandé à chaque conseiller la somme de 5 € au titre de participation à cet achat.

Equipes chargées de la quête entre le 30 avril et le 19 mai 2018 :

Didier LERCH et Bernard LAMOTTE

Michel JOSSE et Jean-Marie LEJEUNE

Lina BONVARLET et Thierry DE ANDRIA ?

Catherine FENELON et Léon BAYARD ou Claudie DAMADE

Christiane THUILLIER et Catherine GRICOURT

► Repas du 1^{er} Mai 2018

Les invitations ont été lancées.

Les conseillers sont invités à déposer des lots au secrétariat de mairie pour la tombola avant le 25 avril.

► Travaux sur le chauffage de l'école : une nouvelle fuite a été détectée. Les travaux seront pris en charge par la CC2SO. 3 devis ont été demandés, c'est Sylvain GENGE qui a été retenu. Les travaux sont prévus à partir du mercredi 11 avril 2018.

► Rendez-vous est prévu fin avril avec M. Nicolas DUMONT président de la CABS afin de connaître les modalités du reversement de notre compensation 2017.

► Ludovic LANGLET a procédé au balayage de la commune avec un bon résultat : l'herbe qui avait poussé dans les caniveaux a été arrachée. L'employé communal et un stagiaire de l'entreprise Langlet ont dû intervenir avec une binette dans certains secteurs pour dégrossir le travail.

► Nous n'avons toujours pas de nouvelles de la Chambre d'Agriculture pour la plantation de haies rue du Bout de la Ville.

► Madame l'Adjointe remercie Frédéric GAFFET qui autorise l'entreprise NOURRY à déposer les tontes du stade sur son terrain.

► Messieurs Lerch et Leguay ont demandé au Maire de se rendre avec eux au cimetière pour voir l'état des tombes des Allérois « Morts pour la France » pendant la première guerre mondiale. Il leur a été précisé que ce sont d'office des concessions à perpétuité qui ne peuvent être reprises, même en cas d'abandon par la famille. Par contre, la commune ne peut les remettre en état car ces tombes sont du domaine privé. L'association du Souvenir Français peut intervenir mais il faut rechercher avant s'il y a encore une famille. Si des travaux de remise en état sont à prévoir, l'employé communal pourra aider ponctuellement les bénévoles de l'association mais la commune ne versera pas d'argent.

6 - DROIT D'INITIATIVE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

- **R. GOEMAERE** : Route de Vergies, entre les 2 bois trous dans la chaussée à reboucher

Saignées à nettoyer dans les chemins ruraux

Trous dans le goudron à colmater chemin qui mène au bois Chnette.

- **D. LERCH** : Nids de poule dans le chemin qui passe devant propriété Jean DEVERITE. Chemin Latéral devant propriété Frédéric GAFFET, le trou n'est pas rebouché au pied du nouveau candélabre.

- **C. DAMADE** : rappel : proposer plusieurs dates avant les réunions du conseil municipal.

Quand est prévu l'achat de l'écran et du vidéo projecteur pour la salle de la mairie ?

Le maire de Fitz-James dans l'Oise souhaite présenter l'organisation mise en place pour les transports à la CC2SO.

- **C. FENELON** : En septembre, 2 containers en apports volontaires pour « papier et carton » seront installés par Trinoval.

De trop nombreuses bouteilles et cannettes sont jetées sur la voie publique et le long du chemin de randonnée.

Séance levée à 22 heures